

# Échos grandmontains

Grandmontine news

*Bulletin de l'A.S.E.G 2009*



*Bulletin N° 19*

*Association pour la sauvegarde de l'église grandmontaine de Rauzet*

## SOMMAIRE

<b>Sommaire .....</b>	<b>1</b>
<b>Avant-propos. Avril 2009 .....</b>	<b>2</b>
<b>Les reliques de Grandmont (Saint-Sylvestre) .....</b>	<b>3</b>
<b>Et si Grandmont avait quitté Grandmont ? .....</b>	<b>6</b>
<b>Glanes grandmontaines .....</b>	<b>8</b>
<b>I Sermaize, paroisse de Nieul .....</b>	<b>8</b>
<b>II Un futur évêque à Francou .....</b>	<b>9</b>
<b>III. Un prêtre de Saint-Sylvestre entre 1106-1137 .....</b>	<b>9</b>
<b>De la visite d'un prieuré grandmontain à la reconstitution de Rauzet.....</b>	<b>10</b>
<b>Etude de l'acoustique de l'église de Rauzet .....</b>	<b>12</b>
<b>Le terrier 5 HH 72.....</b>	<b>15</b>
<b>Abstracts .....</b>	<b>17</b>
<b>Pour en savoir plus.....</b>	<b>18</b>
<b>Ci- dessous dortoir de Comberoumal (12)</b>	



## Avant-propos avril 2009

En cette année 2009, ne célébrons que le printemps et les bonnes nouvelles !

L'église de Rauzet présente un cul de four tout neuf sur son abside, une toiture, une porte des frères remontée avec un arc en plein cintre.

Je voudrais remercier ici toutes les personnes de France et de l'étranger, tous les Grandmontains de cœur qui nous ont apporté encouragement et soutien. Je remercie tous les abonnés aux Échos Grandmontains. Depuis 1992, leur fidélité nous a aidés à monter les dossiers, trouver les financements, à suivre les travaux. Pour mémoire les abonnements hors de la commune de Combiers ont rapporté 1050 € en 2002 autant en 2003... Au fil de ces années, nous sommes restés en liaison constante avec l'architecte en chef des bâtiments de France. Nos efforts personnels ont abouti- je ne parle pas ici de ceux de l'association qui ont été constants et courageux.

Une étape s'achève.

Le 18 avril Rauzet célèbre la réussite de ce grand chantier, première des manifestations qui font revivre Rauzet chaque année.

L'arrivée du coucou voit aussi la sortie du livre :

***De l'ermitage à la seigneurie : l'espace économique et social de Grandmont***, utile pour ceux parmi vous qui s'intéressent aux ermites, aux Grandmontains après le premier siècle de leur ordre et qui veulent découvrir aussi la vie des gens de la campagne.

Cette publication est une nouvelle occasion de faire connaître Grandmont lors de conférences.

Enfin les Amis de Saint-Sylvestre et de l'Abbaye de Grandmont en Limousin viennent d'acheter le terrain de l'abbaye chef d'ordre. Ce sera l'occasion de nouvelles recherches et de nouvelles découvertes.

Comme les autres années l'ASEG participe aux Journées du patrimoine des 19 et 20 septembre. Soyez à l'écoute, elle vous réserve de nombreuses autres manifestations pour faire vivre Rauzet.

Quant à moi, je vous donne rendez-vous dans les publications des sociétés savantes ou qui sait pour un autre livre.

Martine Larigauderie-Beieaud



## LES RELIQUES DE GRANDMONT (SAINT-SYLVESTRE)

Martine Larigauderie-Beijeaud

Les Ostensions rappellent le miracle des Ardents de 994 : les reliques de saint Martial arrêtaient une épidémie due à l'ergot de seigle. Ce sont les reliques qui font la renommée d'un sanctuaire. En cette année d'Ostensions septennales limousines, les inventaires nous rappellent que Grandmont n'en manquait pas. Nombreuses sont les reliques qui rappellent la dévotion au Christ et à la Vierge.

Les inventaires réservent néanmoins quelques surprises comme l'absence de reliques de saint Jacques. En revanche d'autres reliques tout aussi prestigieuses attendaient les prières, et en premier les morceaux de la vraie Croix, offerts par Amaury, roi de Jérusalem. Elles avaient reçu un reliquaire précieux engagé en 1407 par l'abbé Pierre Redondeau pour se rendre au concile de Bâle. Après une longue absence et un passage de main en main, le reliquaire de la Vraie-Croix le roi Louis XI le rachète en 1481<sup>1</sup>.

Dans ces listes, les saints limousins sont bien représentés et en premier Étienne, mais aussi Martial et Léonard, les saints des grands pèlerinages limousins. Ensuite, se rencontrent les incontournables, les vierges de Cologne, acquises au moment des crises entre frères laïcs et frères clercs grâce à un abbé de Siegburg qui venait d'un pèlerinage à Rocamadour. D'autres vierges et martyres, hommes (Creaton) et femmes (Valérie, contemporaine de Martial) les accompagnent. Saint Jean-Baptiste, patron des ermites est présent, comme Madeleine, ermite dans le désert de la Sainte-Baume, près de Marseille, honorée d'un reliquaire ouvragé. Cela s'explique. Étienne se compare à saint Jean-Baptiste. Il prie la nuit entière et prend Marie-Madeleine pour modèle

de sa prière, comme les autres ermites<sup>2</sup>. C'est à Marie de Magdala que le Christ apparaît en premier après sa résurrection ; une chapelle à son nom est mentionnée à Grandmont. Rangés dans du tissu précieux, des reliques d'apôtres, tel Bartholomée, mais aussi de personnages de l'ancien testament « saint Abraham ». Contre des reliques d'Étienne originaire de Thiers, les chanoines de Saint-Genès de Thiers échangent des reliques de saint Félicien vers le XIII<sup>e</sup> siècle.

Guillaume, évêque de Bourges, ancien grandmontain, canonisé au XIII<sup>e</sup> siècle n'est pas oublié. Les églises proches ont confié des reliques, saint Sylvestre (Sylvestre, pape), la cathédrale est représentée avec son patron, saint Étienne mais aussi avec ses évêques Loup, Rustique, Amand ; saint Eutrope dont la mémoire est honorée sur le site de l'ancien prieuré de Saint-Gérald, à la Crouzille (Saint-Sylvestre) est présent ; la paroisse voisine de saint Léger ; ou saint Jouvent. Le roi Thibaut de Navarre, bienfaiteur en Champagne et en Navarre, ayant offert des reliques des saints Maurice, Brendan et Tran de la « légion de Thèbes », elles sont en bonne place dans une châsse sur l'autel. Sans surprise, parce que l'église de Grandmont abrite des autels qui leur sont dédiés près de la porte ouest, le pèlerin peut faire ses dévotions à saint Fiacre et saint Sébastien. Ils sont le sujet de confréries établies dans l'abbaye, comme saint Sylvestre, dans le bourg. Saint Fiacre était vénéré en Limousin pour les guérisons ; saint Sébastien était imploré depuis le VII<sup>e</sup> s. à Rome comme protecteur de la peste. Des *celles* ont pour patronnes sainte Catherine et sainte Marguerite (Montmorillon), reflets de la présence de la dévotion à leurs reliques à l'abbaye mère. Sainte Apolline existait peut-être antérieurement à Bonneval de Montusclat, mais ses reliques sont à Grandmont. En revanche, il n'est signalé aucune relique de saint Marc, patron de plusieurs *celles*.

Le dominicain Bernard Gui ne note que les fêtes d'Étienne de Muret, de six vierges et martyres de Cologne, d'un martyr de la légion

<sup>1</sup> Nadaud , I Sem 10, f<sup>o</sup> 37, 76. Exposée un temps à Grandmont, engagée pour 600 écus, puis contre les revenus des Bronzeaux pendant 4 ans, elle passe de main en main. Mandement du roi dans J. LEVESQUE, Annales, p. 350. Lecler, Histoire, ch. X, p. 50. L'abbaye s'engage à célébrer un anniversaire pour le roi.

<sup>2</sup> Vita ampliata, Scriptores ordinis Grandimontensis, édités par J.BECQUET, Turnhout, 1968, ch. 26 27, p. 141-143 (jean-Baptiste). Le chapitre général se tenait à la Saint-Jean-Baptiste (24 juin). Liber de doctrina, CIV, p.50 (Marie madeleine). Vita Hugonis, ch. 1, p. 167, « pernoctans in oratione ».

« thébéenne<sup>3</sup> ». Les vierges de Cologne sont honorées dans l'église mère et on sait que le prieur a commandé des reliquaires pour envoyer leurs reliques dans les *celles*. À côté des papes Sylvestre, Calliste, d'autres saints sont plus obscurs. Léobon s'établit comme ermite à Fursac (canton de Grand-Bourg, Creuse) puis à Salagnac (fief des évêques à Grand-Bourg).

Nous nous intéresserons aux contenus des reliquaires, à une liste des reliques qu'ils ont abritées en prenant le parti d'oublier que les reliques sont déplacées, les reliquaires perdus ou vendus ou qu'ils ne peuvent plus s'ouvrir. Voici les inventaires sans tenir compte des statues, médailles et autres images de la Vierge ou saint Jean ou des reliques qui ne sont pas nommées<sup>4</sup>. Pour connaître tous les objets précieux que possédait Grandmont, le lecteur se reportera aux articles publiés. Il pourra s'amuser à les retrouver pendant les ostensions.

#### **Mentionné en 1567**

13. Une dent de saint Martial dans un reliquaire en argent garni de pierreries.

14. De l'huile de sainte Catherine dans un reliquaire en argent

22. la Vraie Croix reliquaire avec un tableau en argent doré, un pied en cuivre garni de pierreries (n° 28 en 1575).

#### **Mentionné en plus en 1575**

7. Une vieille croix qui contient du bois de la vraie Croix, (des parties sont en cristal, en 1611, l'inventaire signale l'image de Véronique en ivoire).

8. Le chef de saint Étienne, reliquaire en argent, argent émaillé qui le représente en diacre.

9. Un bras de saint Étienne, reliquaire en argent doré, garni de pierreries.

10. Un bras de saint Félicien, évêque martyr, en argent avec des pierreries

11. les chefs de sept vierges martyres de Cologne dans sept coupes.

29. Le bandeau de saint Jean-Baptiste, ceinture de la fille d'Hérodiad, dans une boîte d'ivoire garnie d'argent.

30. Reliquaire en vase cristal avec un pied de cuivre doré de sainte Madeleine ; l'inventaire de 1611 dit Marie-Madeleine (37).

31. Reliquaire en agate avec un pied de cuivre doré émaillé de saint André et saint Étienne.

32. Reliquaire en cristal enchâssé de cuivre doré de saint Eutrope.

33. Reliquaire en argent de saint Sébastien.

34. Reliquaire en argent doré de saint Fiacre et saint Amant, les reliques sont dans un cristal.

35. Reliquaire en argent doré de saint Paul, les reliques sont dans un cristal.

36. Reliquaire en argent doré de saint Martial, les reliques sont dans un cristal.

37. Reliquaire en argent doré de saint Léobon.

41. Un candélabre en cuivre doré émaillé avec un cristal où se trouve une dent de saint Étienne, confesseur.

42. Un reliquaire en cuivre doré avec une croix, qui semble un morceau de la vraie Croix.

44. Une boîte d'argent au pied en cuivre, avec les reliques de saint Loup, évêque.

45. Un reliquaire en cuivre doré avec les reliques de saint Guillaume.

46. Un reliquaire de cristal garni de cuivre doré avec une dent de saint Jouvent (n° 7 en 1790)

49. Reliquaire en argent doré de saint Sylvestre.

51. Les reliques de saint Caprais dans du taffetas rouge.

52. Deux pierres du pied de la vraie Croix. **Mentionné en 1611**

17. Le corcet ou corcelet de saint Étienne est le buste reliquaire.

25. Reliques de saint Jean-Baptiste, saint André, saint Bartholomé, saint Philippe, en argent et pierreries.

26. Saint Paul, saint Jean-Baptiste et saints Innocents, dans une coupe d'argent.

32. Un reliquaire en cuivre doré avec les reliques de sainte Barbe.

36. Un reliquaire en verre, avec pied en cuivre doré contenant une dent de saint Léger.

38. Un reliquaire en cuivre doré et argent des saints Denis, Rustique et Éleuthère.

39. Reliquaire des saints Martin, André, Étienne, martyr.

40. Reliquaire des saints Guillaume, Benoît, Julien, des 11 000 vierges, des Innocents.

41. De saint Georges.

<sup>3</sup> J.L. LEMAITRE, « Le calendrier de Grandmont au Moyen Age », L'ordre de Grandmont, art et histoire. Actes des journées d'études d'octobre 1989, Centre d'archéologie médiévale du Languedoc, Montpellier, 1992, p.51-75.

<sup>4</sup> R. CHANAUD, « Inventaires inédits du trésor de Grandmont », Bulletin de la société archéologique et historique du Limousin, t. CXXVIII, 2000, p. 93-141.

A. du Boys, " Inventaire des chasses, reliques, croix, reliquaires, coffres, calices, et autre argenterie de l'église de Grandmont », édité par l'abbé Texier, Bulletin de la société archéologique et historique du Limousin, t. VI, 1856, p.5-75.

### Inventaire de 1639

2. Châsse de saint Macaire et saint Maurice, saint Brendan, Mathieu et Tran, d'Irlande, de saint Creaton et Calliste, pape.
3. Châsse des vierges et du bras de saint Apollinaire.
4. Châsse de sainte Albine, saint Médard et saint Pierre.
- 5, 6, 7 et 8. Chasses de vierges de Cologne.
17. Reliquaire de sainte Barbe, sainte Croix, saint Ignace, sainte Marguerite, saint Léonard, saint Philippe, apôtre, saint Blaise et de sa lance, saint Laurent, saint Christophe, saint Denis.
21. Reliquaire des saints Antoine, Anselme, Capontile, de sainte Foy.
22. Reliquaire de saint Fabien, pape, os de saint Léonard.
25. Reliquaire avec un os de sainte Valérie et un de saint Cataldo.
27. Une burette de cristal garnie de cuivre doré avec fragments d'os de saint Sylvestre.
31. Un reliquaire en cuivre doré, avec un cristal et les reliques des saints Eutrope, Thomas, Thadée, Jean-Baptiste.
32. Un reliquaire en cuivre doré avec saint Martial, sainte Valérie, saint Paul, saint Jean-Baptiste, les saints Innocents, les saints Christophe, Gervais, Protas, Martial, Sylvestre, Caprais, Nèmèse ou Hemenis
34. Reliques de saint Clou ou Clodoaldi, confesseur.

### Inventaire de 1666

28. Cheveux de la Vierge.. de sainte Catherine
29. Au milieu des apôtres, et autres, de familiers du Christ des épines de sa couronne.
32. Saints Junien et Amand, confesseurs, courroie de Notre-Seigneur. Rangés dans le phylactère de Grandmont maintenant à l'église de Saint-Sylvestre. (Après sa restauration M. Jacques Decanter a déchiffré l'inscription gravée sur le reliquaire du XIII<sup>e</sup> s. En dépit des erreurs dans la gravure il a pu lire *Beatus Junianus* et les lettres S et A ont permis de renvoyer à *Beatus Amandus*<sup>5</sup>).
39. Entre autres de la terre mêlée du sang de Notre-seigneur, des reliques d'Abraham, Joseph.

67. Présentes en 1495, désormais disparues, les courroies qui ont servi à flageller le Christ. **Inventaire de 1790**

1. Une tête de sainte Essence (on comprend qu'il lui manque les dents de la mâchoire supérieure vu le don de reliques !).
6. Croix faite du bois de celle de saint André.
7. Dent de saint Jovinien ou Jouvent.
32. Reliques de sainte Apolline ou Apollonie.
35. Reliques de saint Dilecte, confesseur.
48. Des restes des vêtements de la Vierge entre autres (n°29 en 1666).

Les Grandmontains prennent grand soin de leurs reliques et les conservent dans des précieux reliquaires richement ornés et ouvragés. Le Christ, la Vierge, les patrons des ermites, le saint fondateur Étienne s'offrent à la dévotion des frères. Les frères ont un faible pour les reliques de la Terre-Sainte. Il semble que la distance et le nombre ajoutent au prestige comme l'atteste les cendres des vierges de Cologne ou celles des martyrs de la légion de Thèbes. On rencontre aussi des saints liés aux guérisons : Eutrope, Fiacre, Sébastien à côté des saints typiquement limousins comme Léonard, Martial, Valérie, Junien, Léobon. Reliques de papes ou de personnages de l'Ancien Testament, la variété et le nombre frappent : les autels de Grandmont pouvaient satisfaire toutes les dévotions. En cette année d'ostensions, les reliques dispersées dans les paroisses du Limousin invitent à nous souvenir de la foi des pèlerins qui visitaient Grandmont et les *celles*.



<sup>5</sup> J. DECANter, L'inscription du reliquaire de Saint-Sylvestre (XIII<sup>e</sup> s.), BSAHL, t. 94, 1967, p. 297. E. RUPIN, L'œuvre de Limoges, Paris, 1890, p. 495

## ET SI GRANDMONT AVAIT QUITTÉ GRANDMONT ?

Martine Larigauderie-Beijeaud

En cette année qui voit l'achat par les amis de Saint-Sylvestre du site de Grandmont (commune de Saint-Sylvestre), dans l'ancienne province de la Marche, rappelons quelques événements qui auraient pu faire enraciner les Grandmontains dans une autre province.

Dès le milieu du XII<sup>e</sup> siècle, des dissensions se développent entre les religieux clercs (ceux qui connaissent le latin et ont accès au chœur) et laïcs (frères de la petite noblesse locale ou paysans non latinistes) ; en outre, apparaissent les mentions de frères *Gallici* et *Anglici*. Qui sont-ils ? « Les frères de l'ordre estantz es terres du Roy de France estoient appeles frates *gallici* et ceulx desquels les maisons et demeurances estoient es terres des roys d'Angleterre estoient par consequent appellees frates. *anglici*<sup>1</sup> ».

Pourquoi ces disputes ? L'expansion, la relative richesse de l'ordre, de nouvelles générations ont entraîné une conception différente de la vie fraternelle, de la pauvreté des maisons comme de la pauvreté individuelle ou de l'obéissance. Les changements dans les statuts de l'ordre avantagent de plus en plus les clercs et relèguent les frères laïcs à un rang subalterne. Ces derniers ne gouvernent plus les *celles* contrairement aux préceptes de la règle de Grandmont. En parallèle les clercs grandmontains, proches des milieux clercs parisiens, prennent de l'importance. Cette révolte ancienne s'est poursuivie pendant le priorat d'Itier Merle (1248-1260), prédécesseur de Gui Archer. Pour s'éloigner des rustres convers le pire a été envisagé ! Le manuscrit 83 fait une brève allusion à propos du prieur Itier Merle aux frères *Gallici* qui veulent transférer la tête et la dignité de prieur de l'ordre de Grandmont à Vincennes : en clair Grandmont aurait dû se déplacer en Île de France.

Les frères de France, soutenus par le roi tentent de remplacer le prieur<sup>2</sup>. Ils s'efforcent de monter les « autres nations » ou visitations

(groupes régionaux de *celles* grandmontaines) contre les « frères anglais » avec l'appui du roi de France, en violation de la concorde entre les « nations ». Itier doit obéir à une convocation du roi puis il est contraint d'abdiquer à son retour de Paris<sup>3</sup>. La rigueur de la règle de vie n'est plus appliquée. Dom Becquet remarque l'opposition entre un « parti des clercs, ancré à Vincennes et réfugié dans le domaine capétien » et un « parti des convers en place à Grandmont et dans le domaine du Plantagenêt<sup>4</sup> ». Aux dissensions internes s'ajoutent maintenant les factions dues à la politique et l'intervention royale dans un monastère qui avait été précédemment un fief Plantagenêt. La puissance du parti français se renforce, de même que la main mise du roi dans la région. Gui Archer originaire du Château de Limoges est le 15<sup>e</sup> prieur de 1260 à 1269. Son priorat se déroule pendant cette période de troubles internes, de révolte des frères *Gallici*.

On ne sait pas si le meurtre commis par un frère de Vincennes est lié aux désordres entre clercs et convers de son temps. En 1267, le pape Clément IV accorde au prieur d'absoudre pour une fois les frères excommuniés pour violence et détention de biens, refus d'obéissance, conspiration. Le prieur ne peut pas punir les frères français. Il se rend à Paris, essaie de visiter les *celles* de France et Normandie, va chercher du secours à Rome, sans succès. Certains, parmi ces frères, quittent l'Ordre pour éviter le jugement, finale-

<sup>1</sup> I SEM 81, f<sup>o</sup> 216 r<sup>o</sup>. (Une des confréries de saint Fiacre à Limoges s'appelait les « Anglais », *ostensions septennales* (68<sup>e</sup>), Limoges, 1988, p. 30.

<sup>2</sup> I SEM 83, f<sup>o</sup> 95. J. LEVESQUE *Annales ordinis Grandimontis*, Troyes, 1662, p. 238-239.

<sup>3</sup> I SEM 82, f<sup>o</sup> 157, r<sup>o</sup>, 158, v<sup>o</sup>. *Celles* de France : Vincennes, Normandie, diocèses de Chartres, Angers, Tours, et Poitiers. Anglaises : l'Aquitaine avec Saintes, Cahors, Limoges.

<sup>4</sup> I SEM 82, f<sup>o</sup> 157 r<sup>o</sup>; I SEM 81, f<sup>o</sup> 216, r<sup>o</sup>. J. LEVESQUE, *Annales*, p. 238-239. Il signale que Pardoux a copié un manuscrit d'Angers. Le roi de France semble contraint et réprovoque la nouvelle dispute. Quant aux nations, il s'agit des provinces ou visitations. I SEM 81, f<sup>o</sup> 105 r<sup>o</sup>. I SEM 82, f<sup>o</sup> 157 r<sup>o</sup>. B.N., latin 13 895, f<sup>o</sup> 142-3. La donation de Tudela par Thibaut de Champagne est contemporaine. I SEM 83, *Bullaire de l'ordre de Grandmont*, f<sup>o</sup> 95. L. GUIBERT, « Destruction de l'Ordre et de l'abbaye de Grandmont », *BSAHL*, t. XXIII-XXV, 1877, t. I, p. 55, renvoie aux précédents. J. BECQUET, « Grandmont et le droit », *Études Grandmontaines*, Musée du Pays d'Ussel, 1998, p. 51 [213]. Son opinion à ce sujet semble avoir évolué depuis la « Première crise », pour se rapprocher de celle de W. Meyer, p. [125], n<sup>o</sup> 25.

ment le prieur démissionne<sup>5</sup>.

On le voit, Gui Archer est un prieur qui sort du cloître. Le connaît-on pour d'autres raisons ? En 1267, il écrit à Thibaut de Champagne, roi de Navarre pour le paiement d'un orfèvre de Limoges. L'artisan a réalisé le tombeau émaillé du père du roi pour la cathédrale de Pampelune. En 1269 grâce à Thibaut, le prieur obtient deux nouvelles fondations en Navarre. La même année, pendant la guerre entre le vicomte de Limoges Gui VI et les bourgeois du Château, un Gui Archer se trouve auprès du vicomte. Il témoigne qu'il est intervenu pour modérer le vicomte revêtu de ses armes. Ce Gui est certainement le prieur qui n'hésite pas à se déplacer à Limoges aussi bien qu'en « France » (Île

de France) ou en Normandie pendant les crises<sup>6</sup>. Malgré un réseau de relations qui englobent les territoires sous la protection royale française, le prieur Gui Archer rencontre des difficultés pour s'imposer dans les régions où le roi de France et les clercs lettrés ont une forte influence. Grandmont reste au cœur des rivalités entre les rois de France et d'Angleterre. Le plus habile des deux souverains peut prendre l'avantage dans la Marche et le Limousin. Dans ces années troublées, les prieurs cherchent des appuis, que ce soit auprès des papes des archevêques, des comtes ou des vicomtes. À tout moment, ils peuvent être chassés, ils ont donc besoin d'un solide réseau de relation. Il en va de même aujourd'hui pour Grandmont.



<sup>5</sup> « Le Bullaire de l'Ordre de Grandmont », édité par dom J. Becquet, revue Mabillon, 1956-1962, n° 120. Autres bulles semblables 1205, 1223, 1229, 1258, n° 47 et 78, 86, 113, 120, ils sont absous au lieu de les renvoyer au siège apostolique ; cela concerne aussi ceux qui avant la prise d'habit auraient frappé des clercs. Frère Gérard de Vincennes a commis un meurtre, 117 b. Le pape exclut les voies de fait très graves (120). Autre cas en 1337, 154 e. I SEM 82, f° 157, r°, 160, v°. A. LECLER, « Histoire de l'abbaye de grandmont », Bulletin de la société archéologique et historique du Limousin, 1907-1911, ch. 7, p. 464. Lorsqu'il parle de Beaumont le Roger, J. Lévesque la situe en France J. Lévesque, annales, op.cit., p. 241. La charte du comte de Meulan de cette page est de 1172 et non de 1272. B.N., latin 13895, f° 143, v°

<sup>6</sup> L. GUIBERT, « Laron », B.S.A.H.L, t. 41, 1894, p. 57-58. Le témoignage porte sur les hommages. Le vicomte ne relève du comté du Poitou que pour la monnaie. Il rend hommage à l'abbé de Saint-Martial pour ses possessions dans le Château. Thesaurus novus anecdotorum, t. I, Epistolae et diplomata, ed. E. MARTENE, U. DURAND, col. 1124-5. I SEM, 82, f° 160-162 r°, en 1269 ; f° 157, r°, 160, v°. J. LÉVESQUE, Annales, p. 240-241. Sa charte est 7 datée de Limoges.



## GLANES GRANDMONTAINES

### I SERMAIZE, PAROISSE DE NIEUL

Jacques Duguet

La paroisse de Nieul faisait partie de la châtellenie de Benon que les comtes de Poitiers ont gardé « en leur main ». La période favorable à une donation à Sermaize me semble être la fin du règne d'Henri II, alors que celui-ci a entretenu des relations privilégiées avec Grandmont. La fondation pourrait être vers 1189. Si elle est de la fin du règne d'Henri II Plantagenêt, elle n'émane pas de celui-ci qui a depuis longtemps confié l'Aquitaine à Richard, son fils, avec lequel il est d'ailleurs plus ou moins en conflit. Alors qu'il n'était pas encore roi, en qualité de comte de Poitiers, Richard a donné à Pierre Bertin, son prévôt de Benon, la baillie d'Andilly. En 1185 ou 1186, sa mère, Alienor, a donné à Fontevrault une rente assise sur les revenus de la vinée de Benon perçue à Marsilly à la saint Martin d'hiver. Les deux donations ont été faites sans intervention ou autorisation d'Henri II.

D'après les confrontations, les vignes de Sermaize dans le Grand Fief d'Aunis étaient groupées. Si ces vignes de Sermaize sont exemptes de complant, c'est qu'elles lui ont été données par le seigneur du fief, mais quand et par qui ? La donation de Richard à Pierre Bertin, son sénéchal, a été confirmée en 1190, alors qu'il était dans la première année de son règne. Je ne puis vous en dire plus, n'ayant jamais rencontré dans mes recherches une donation à Grandmont.

**Pièces justificatives. Terrier du Grand Fief d'Aunis**, commencé en 1246

Giraut Arbert le Viel VII<sup>XX</sup> et II k. joste P. de Coignes (Cougnes). Item LV k. joste Joffrei Povereau. Item LXXV k. joste les vignes de Sarmaize (p.157)<sup>1</sup>.

Bernart de Sarmaize, IIII<sup>XX</sup> et X k. joste P. de Voherce.

« W. d'Engomes, 1 quartier et dime VII<sup>XX</sup> et II k. joste le **molin de Sarmaize** » (p. 241).

Johan de Mausé, LXXII K joste p. de Voherce. Item C et VII k. joste Aymeri de Marcillé. Item LXIII k. joste les vignes de Sarmaize (p. 242).

Johan de la Feire, CC et I k. joste la Nioille. Item VI<sup>XX</sup> et V k. joste les vignes de Sarmaize (p. 244).

P. de Coignes [...] C et X k. joste les vignes de Sarmaize (p. 246).

[vignes exemptes de toute redevance]

Le prior de Sarmaize, totes ses vignes (p. 289).

#### Autres pièces

**22 février 1283** - Le prieur de Sainte-Catherine de la Rochelle baille à ferme un four de son prieuré, situé à la Rochelle, « en la **Charreterie** », qui « se tient d'une part a la **maison aus moynes de Sarmaize** et d'autre part a la place que tient Micheau le Bourguignon » (Archives Hist. Poitou, tome LVIII, 1964, p. 216, n° 365).

**Septembre 1273** - Bienvenue, femme d'Arnou le Flamenc, pelletier de la Rochelle, abandonne à ses deux frères Savari et Richart Guingant sa part d'un four et d'une maison provenant de la succession de leurs deux frères décédés.

« un forn qui est appelé le forn Sainte Katerine e en la maison en quei il siet e en totes lor appartenances qui sont en la **Charretie** (*sic*) » (*Ibid.*, p. 175-177, n° 349).

Les Grandmontains de Sermaize avaient des maisons à la Rochelle<sup>2</sup>. L'une d'elle est située à l'extrémité de la rue Sainte-Catherine. En 1283, le prieur fontevriste de Sainte-Catherine de La Rochelle, afferme un four dans cette rue qui confronte « la maison aux moynes de Sarmaize ». La toponymie a gardé la trace de ces possessions avec la tour et l'échelle de Sermaize

<sup>1</sup> A. BARDONNET, « Le terrier du grand fief d'Aunis, texte français de 1246 », Mémoires de la Société des Antiquaires de l'ouest, t. 38, 1874-1875, p. 55-240. K pour carreaux. Les vignes étaient divisées en quartiers (de 5 000 à 6 000 ceps) et carreaux (10 à 12 ceps).

<sup>2</sup> A. LECLER, « Histoire de l'abbaye de Grandmont », *Bulletin de la Société archéologique et historique du Limousin*, 1907-1911. ch. 5, p. 56-57, ch. 6 p. 71 et 77 ; ch. 7, p. 455, texte latin des chartes de Richard, Aliénor, Jean et Louis IX.

R. FAVREAU, « La Rochelle, port français sur l'Atlantique au XIII<sup>e</sup> s. », *L'Europe et l'océan au Moyen Âge. Contribution à l'histoire de la navigation, Société des historiens médiévistes de l'enseignement supérieur*, Nantes, 1988, p.66.

pour accéder aux remparts<sup>3</sup>. Les reconnaissances permettent de voir que Sermaize dispose aussi, au moins, d'un moulin à vent et d'une garenne<sup>4</sup>. Enfin l'approvisionnement en poisson est assuré par une pêcherie sur une écluse qui confronte la mer, proche le Rigole, à la Rochelle<sup>5</sup>. Certains biens, comme une maison rue Rougerie à Nieul, doivent une rente en cire<sup>6</sup> : ce type de rente est imposé au XIII<sup>e</sup> siècle.

## II UN FUTUR ÉVÊQUE À FRANCOU

Flotard de Ginolhac, tonsuré le 11 juin 1526, a reçu les ordres mineurs en novembre 1548 au prieuré de Francou, diocèse de Montauban. Par les bulles épiscopales expédiées de Rome le 8 juin 1582, il devient évêque de Tulle, le 21 septembre. Il est aussi abbé de la collégiale de Rocamadour. Il meurt en 1586 au château de Ginolhac (Ginouillac, canton de Labastide-Murat, Lot)

dont il est seigneur entouré de son frère Flotard de Beaumont et sa sœur, Anthoinette de Beaumont, religieuse<sup>7</sup>.

## III UN PRÊTRE DE SAINT-SYLVESTRE ENTRE 1106-1137

La paroisse de Saint-Sylvestre est-elle ancienne ? De quand peut-elle dater ? Dans une charte pour Bersac, Aldebert prêtre de Saint-Sylvestre est témoin<sup>8</sup>. Cette première apparition dans les textes est contemporaine de l'installation puis du développement des Grandmontains en bordure de la châtellenie épiscopale de Razès en 1124. Cette constatation suggère une hypothèse : après l'installation des Grandmontains, une nouvelle paroisse est créée en démembrant Razès et Ambazac.

Martine Larigauderie-Beijeaud



Interprétation libre d'une maquette de prieuré  
(par Héloïse et Emeline Maingard, 9 et 6 ans)  
1 portique nord 2 bâtiment ouest  
3 cuisine suivie du réfectoire (vers le vivier)  
4 bâtiment du chapitre, dortoir, latrines à l'étage

<sup>3</sup> « Chartes et documents poitevins du XIII<sup>e</sup> siècle en langue vulgaire », *Archives historiques du Poitou*, T. LVIII, Poitiers 1963, S. LADU (Milan), t. II, p. 216, 365, 1283, 22 février, n° 365. Médiathèque, fonds Millot d'après JOURDAN, *Éphémérides de la rochelle*. Lors de l'annexion du faubourg de Cougnes et de la construction des fortifications, la tour prend le nom de Sermaize, située près de la Crique (présence d'un appontement).

J.C. BONNIN, « L'ancien château de La Rochelle », Congrès des sociétés savantes du Centre-ouest, La Rochelle, 1995. Monsieur Bonnin a rassemblé un dossier sur Sermaize, ainsi que textes et références d'archives. Qu'il soit ici remercié pour son aide.

<sup>4</sup> 31 J 215, la fuie du sieur Papineau, qui fut autrefois le moulin à vent de Sermaize. Médiathèque, fonds Millot, chemin de Nieul à Saint-Xandre.

<sup>5</sup> Médiathèque, fonds Millot, 10 sols de cens en 1664 (père Boboul).

<sup>6</sup> Médiathèque, fonds Millot, d'après les papiers de M. Alexandre Prunier, à Nieul, 18 août 1782.

<sup>7</sup> F. GALABERT, « Inventaire du mobilier de Flotard de Ginolhac, évêque de Tulle », *Bulletin de la Société scientifique, historique et archéologique de la Corrèze*, t. 18, 2<sup>e</sup> liv., 1896, p. 217-218.

<sup>8</sup> « Cartulaires des prieurés d'Aureil et de l'Artige en Limousin », édités par G. senneville, BSAHL, 1900, n° 199, p. 136. Le texte complet va paraître en 2009 dans le livre d'hommage à Bernadette Barrière.

## DE LA VISITE D'UN PRIEURÉ GRAND-MONTAIN À LA RECONSTITUTION DE RAUZET

Martine Larigauderie-Beijeaud

Le visiteur laïc se présente sous le portique qui abrite la porte nord de l'église.[1]

Le frère portier, *janitor* ou peut-être le frère hôtelier, appelé à Muret *hostiarius*, vient l'accueillir<sup>1</sup>. Le visiteur est parfois un pauvre. À la porte de la Plagne où Hugues Lacerta, le fidèle ermite, vit retiré la *Vita Hugonis* nous présente une mendicante aveugle qui vient chercher tous les jours sa pitance et un infirme qui attend tout autant des visiteurs que du monastère<sup>2</sup>. C'est aussi le portier qui recueille des aumônes à distribuer aux pauvres. À Balézis, un acte mentionne l'*hospitale*, l'aumônerie.

Ce lieu d'accueil des pauvres correspond-il au bâtiment ouest, dont on ignore l'usage dans les débuts ? Il a pu être aménagé plus tard pour un prieur. C'est fort possible à Rauzet et au Grand- Bandouille. Pour ce dernier site, des portes donnaient sur le cloître, une fenêtre à coussièges (bancs en pierre dans l'embrasure), regardait vers l'ouest comme à Rauzet ; une cheminée et un four à l'extrémité nord apportaient des éléments de confort. Les traces de décor en faux appareil, y compris à Rauzet, montrent le soin apporté à la réalisation du bâtiment ouest. [2]



Rauzet-cuisine (16)

<sup>1</sup> *Vita Stephani, Scriptores, op.cit.*, ch. 26-7, p.118-

<sup>9</sup> *Vita Hugonis*, ch. 18, p. 177. *Conclusio Vitae, Dicta et facta*, ch. VII, p. 323. Toutefois les rédacteurs ont pu projeter une situation qu'ils vivaient dans leur souci de description de sainteté.

<sup>2</sup> *Vita Hugonis, op.cit.*, ch. 32, p. 187 « pour qu'il fût nourri par les visiteurs, lui qui ne pouvait pas être nourri par son travail » ; ch.42, p.195-6 ; 44, p. 197-8. Balézis, 5 HH 51.

Avec le bâtiment en retour, on arrive à la cuisine. C'est pour une part la petite maison visible à Rauzet. Une porte donnait vers l'extérieur, une haute porte en arc brisé s'ouvrait sur le cloître à Rauzet. À Dive, de cette salle, il subsiste la cheminée monumentale avec un beau manteau à claveaux de pierre et le four à pain. À Rauzet, le four était peut-être dans la dépense attenante qui ouvrait sur le cloître et sur l'extérieur. Dans ces pièces des placards étaient aménagés dans les murs pour ranger vaisselle et provisions (Rauzet). En l'absence de dépense, un passe-plat communiquait avec le réfectoire comme par exemple à Bonneray. [3]



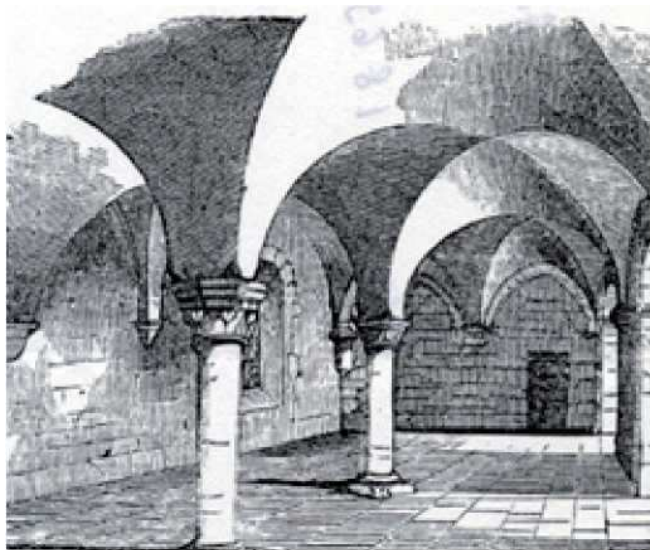
Charbonnières-réfectoire (89)

Ensuite on trouve le réfectoire éclairé de hautes fenêtres (7 à Bonneray) vers l'extérieur. Côté cloître, à Bonneray, on y pénètre par une porte en arc brisé. À Chassay, ou en Embreuil cette salle noble avait des voûtes de style Plantagenêt. À l'étage s'étendait un dortoir. À Bonneray, côté campagne, 3 baies gemellées avec colonnette centrale ornée d'une feuille d'eau donnent le jour. Un puits ou un bassin dans le cloître permettait les ablutions. Les puits se rencontrent aussi dans la cuisine ou dans le jardin.

Souvent, à l'angle de cette aile et de l'aile est, on rencontre un cellier ou une étable qui prolonge le bâtiment est.[4] À l'étage, elle comporte des latrines. À Dive, une niche dans le mur permettait de poser la lanterne. À Rauzet, les eaux d'écoulement de la cuisine, ou les eaux pluviales couraient dans un caniveau à l'appareil très soigné le

long de cet appentis avant de rejoindre le vivier en contrebas.

Restons au rez-de-chaussée. On pénètre dans une première salle, parfois voûtée comme à Comberoumal ou Petit Bandouille ; elle prend le jour vers l'est par 3 baies et à Fontblanche, sa porte « des champs » subsiste face à la porte du cloître. Elle a parfois servi de cellier. À la suite se trouve la salle du chapitre. C'est la salle la plus majestueuse du prieuré. Les frères y lisent un chapitre de la règle. Ils y prient pour les défunts, y veillent le mourant, c'est pourquoi certains s'y font inhumer. Les hôtes de marque y viennent pour une donation solennelle. Les frères y traitent des affaires, assis sur une banquette souvent en pierre qui court le long du mur (à Rauzet, Craswall). Sur l'extérieur, deux baies ébrasées vers la pièce l'éclairent. La lumière du matin est favorable à la lecture. La salle s'ouvre largement vers le cloître par une porte encadrée de deux baies géminées, ornées de colonnettes. Un ou deux piliers supportent les voûtes. L'architecture, la peinture et les enduits soulignent le caractère majestueux de l'endroit. C'est du pied de la porte de la salle capitulaire que part l'escalier qui monte au dortoir. Le massif en est reconstitué à Rauzet. À Comberoumal 11 baies ébrasées comme toujours vers l'intérieur, éclairent le dortoir. Une cloison le sépare de la pièce située contre l'église.[4]



Badeix-chapitre dessin de Verneuilh (24)

Redescendons au niveau du cloître, le couloir qui communique entre le cloître et le cimetière porte parfois le nom de sacristie (Rauzet) ou de colloque (Bois d'Allonne, Grandmont-Châtaignier)

dans les textes. Il est meublé d'un placard et même d'un lavabo, comme à Fontmaur creusés dans les murs. Le colloque du latin *cum loquor* (s'entretenir avec) évoque comme le mot collation (discussion, réunion) la lecture et discussion d'un livre tel les *Collationes* de Cassien. Les livres étaient rangés dans ce placard mural encore visible à Rauzet.

Comme dans tout monastère, le cloître permet la circulation entre les bâtiments. On y trouve un point d'eau, un puits et en principe un bassin. Une galerie couverte protège du soleil et des intempéries. Elle rejette l'eau loin des fondations. Elle repose sur un mur bahut dont il reste des fondations et des fragments de colonnettes à Rauzet. Les corbeaux qui supportaient la galerie nord sont en place dans le mur de l'église. Ce lieu a aussi été choisi comme cimetière.

L'église de Rauzet est connue pour sa belle stéréotomie (taille de la pierre). L'abside est en hémicycle. Plus large que la nef qu'elle emboîte, elle permet le contrebutement<sup>3</sup>. Trois fenêtres soulignées de claveaux et ébrasées vers l'intérieur reçoivent la lumière du matin. La nef s'illumine au couchant grâce à une longue fenêtre. La voûte de Rauzet est, conformément aux recommandations du Coutumier, sans nervures. L'extrados de la voûte est chargé de terre et de petites pierres pour assurer la stabilité. Pour la toiture, si les entablements étaient en dalles calcaire, il est sûr que Rauzet était depuis longtemps couverte de tuiles comme le mentionne les procès verbaux du XVII<sup>e</sup> siècle.[1]

Le fidèle quitte les lieux par la porte nord de l'église qui s'orne de colonnettes et de chapiteaux à feuilles plates : c'est la partie ostentatoire, visible en approchant.

Un dernier regard embrasse les bâtiments de l'enclos, le vivier, l'étang, tout un espace de vie.

<sup>3</sup> A. LARIGAUDERIE, « L'église grandmontaine de Rauzet, étude archéologique des élévations », Bulletin de la Société archéologique et historique de la Charente, n°3, 2002, p. 193-214. A. LARIGAUDERIE, « Le prieuré grandmontain : un concentré d'espaces », Pratique du sacré dans les espaces monastiques au moyen âge et à l'époque moderne, Actes du colloque de Liessies Maubeuge, septembre 1997, CAHMER, CREDHIR, vol. 9, 1998, p. 163-171. Id. « Les salles du chapitre dans l'Ordre de Grandmont », Bulletin de la société archéologique et historique du Li-mousin, t. CXXVIII, 2000, p. 65-92.

## ÉTUDE DE L'ACOUSTIQUE DE L'ÉGLISE DE RAUZET

Arnaud de Barros, Thomas Drouet, licence pro électroacoustique, IUT d'Angoulême

### INTRODUCTION

Dans le cadre de la Licence professionnelle Electroacoustique et Acoustique Environnementale, et plus particulièrement dans le cadre des projets tutorés, nous sommes amenés à suivre un projet en lien avec notre formation. Cette démarche a pour but de découvrir le protocole mis en place par les acousticiens lors de sollicitation d'entreprises, d'une clientèle privée ou de collectivités. Elle permet de découvrir concrètement les moyens à mettre en œuvre pour la réalisation de tels projets et de faire face aux difficultés que nous serons susceptibles de rencontrer dans notre futur métier. D'autre part, cela nous familiarise avec le matériel (microphones, source sonore, logiciels, ...) et nous fait appliquer la théorie à un cas réel.

### • PROBLÉMATIQUE

Le projet que nous avons choisi a pour but la caractérisation acoustique de l'église de Rauzet. L'édifice est en cours de rénovation et les propriétaires souhaiteraient, à terme, pouvoir y organiser des activités culturelles. Cette étude doit donc identifier les phénomènes acoustiques s'opposant à la tenue de représentations musicales du type musique de chambre et proposer dans la mesure du possible quelques solutions. L'élément principal à étudier est l'influence du matériau qui sera mis en place sur le sol.

### • CONTRAINTES

L'une des principales contraintes est le statut particulier de l'ouvrage. En effet, il s'agit d'un monument historique. Les solutions que nous essaierons d'apporter devront respecter l'architecture générale et les fondations existantes.

De plus, l'église est une propriété privée et bien que la rénovation soit en partie financée par l'état (subventions), le coût des travaux revient principalement aux propriétaires. Les aménagements envisagés devront donc être raisonnables sur le plan financier pour pouvoir être effectivement réalisés.

D'autre part, ce projet nous a été communiqué tardivement et nous avons donc essayé de produire une étude sérieuse et complète dans le temps qui

nous était imparti. Cependant, un délai supplémentaire nous aurait permis de pouvoir comparer notre travail avec d'autres structures déjà existantes, d'approfondir nos recherches vis-à-vis des solutions possibles ou encore d'améliorer la simulation informatique réalisée.

### • PRÉSENTATION DU PROJET

Afin de se rapprocher le plus possible d'une étude authentique et fiable, il est nécessaire, dans un premier temps, de spécifier toutes les caractéristiques du bâtiment et d'identifier toutes les données susceptibles d'être utilisées lors de l'interprétation des mesures (dimensions de la pièce, matériaux présents, ...). Il faut également définir l'utilisation du lieu. Cela permettra de déterminer la réponse acoustique à obtenir. Une étude empirique peut éventuellement permettre de faire des prévisions qui apporteront un jugement de valeur sur la pertinence des mesures réalisées (temps de réverbération, ...).

À partir de ces éléments et avec l'aide d'un logiciel spécialisé, l'acousticien possède toutes les données nécessaires pour réfléchir sur la mise en place d'une correction acoustique efficace. En prenant soin de choisir les meilleurs matériaux possibles et en respectant le budget mis à sa disposition, il peut finalement proposer au client le traitement à appliquer.

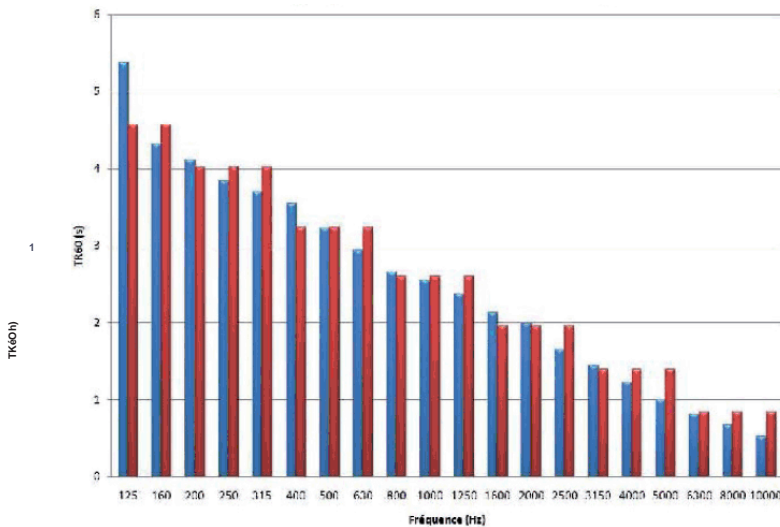
### • INTERPRÉTATION

Suite à la réalisation des mesures, nous nous sommes rendu compte que la réponse fréquentielle en tiers d'octave de l'église était sensiblement la même quelque soit la position des microphones. Cela est dû au fait que la réverbération dans l'enceinte du bâtiment est très élevée et c'est pourquoi la sensation acoustique est la même en tout point. De plus, les mesures réalisées en tiers d'octave confirment les résultats obtenus en bandes d'octave.

### • RESULTATS

L'analyse montre que les fréquences basses et médium, de 125 à 630 Hz, sont très fortement réverbérées. Les temps de réverbérations sont supérieurs à 3 secondes.

Pour les fréquences allant de 800 à 2500 Hz, les TR sont encore élevés. Ils sont supérieurs à 2 secondes mais se rapprochent de valeurs plus judicieuses. Un TR de 2,5s équivaut à la réverbération dans une salle de concert sans public. L'intelligibilité dans une église vide peut être considérée comme acceptable lorsque le temps de réverbération est inférieur à 2,5s.



Même si les temps de réverbération des fréquences aigües allant de 3 150 à 10 000 Hz ne sont pas faibles, ils sont tout de même corrects et sont inférieurs à 1,5 secondes. Cela correspond aux temps de réverbération que l'on rencontre dans une salle de concert avec public ou en studio de variété. L'intelligibilité dans une église vide est suffisante lorsque le temps de réverbération est inférieur à 1,8s.

En l'état actuel des choses, les temps de réverbérations sont encore trop importants pour permettre une représentation musicale dans l'église. Il va donc falloir agir sur l'absorption des fréquences basses et médiums pour pouvoir résoudre ce problème.

## SOLUTIONS ET PRECONISATIONS

### 1 Principe de la correction acoustique

La correction acoustique consiste à modifier le compte rendu sonore d'une pièce (diminuer le temps de réverbération dans ce cas) pour l'adapter à son utilisation, qui est ici de la musique de chambre notamment.

Dans un projet tel que celui-là, il est important de dissocier correction acoustique et isolation acoustique. En effet, la correction acoustique va porter sur le rendu sonore intérieur de la pièce, tandis que l'isolation acoustique sera davantage portée sur le rendu sonore en extérieur.

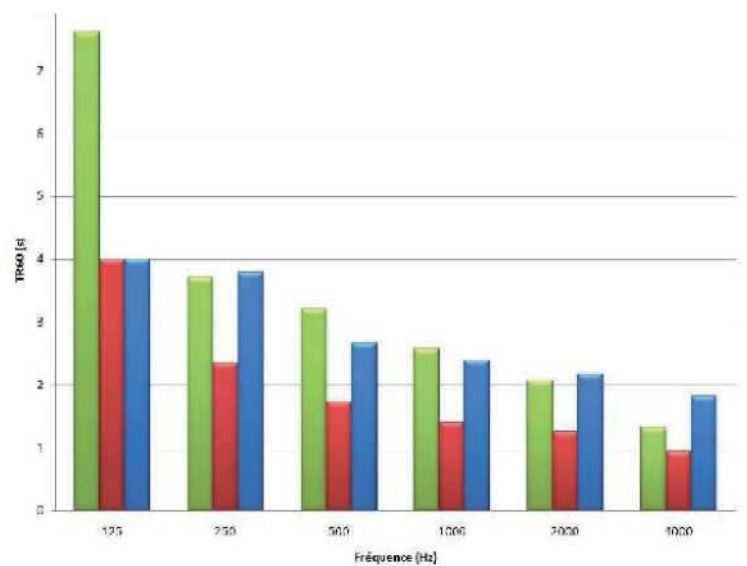
Le fait de réaliser un changement de matériau au sein de l'église va ici permettre de modifier son rendu sonore. A l'aide de la modélisation sous

CattAcoustic, nous avons pu réaliser des changements et visionner l'influence des différents matériaux envisageables à l'installation. À l'aide de nos résultats précédents, nous avons déjà une idée précise par rapport à l'influence que devait avoir le matériau au sol.

2 Préconisation de matériaux absorbants  
Précédemment, nous avons constaté que les fréquences basses et médiums se devaient d'être diminuées. De plus, il nous fallait mettre en concordance le fait de réduire le temps de réverbération de ces fréquences et le fait que le matériau que nous préconiserions puisse être « marchable », et donc lisse et continu. C'est pourquoi nous nous sommes davantage concentrés sur un type de sol en dur.

Les différentes simulations ont permis de déterminer qu'un sol du type parquet semblait bien adapté à ce type de correction acoustique. Afin de réduire davantage la réverbération des fréquences basses et médiums, il serait nécessaire de mettre en place de la laine minérale de 50 mm (ou isolant équivalent) sous ce parquet.

La réalisation des mesures vérifiant notre hypothèse étant impossible, nous nous sommes penchés sur la simulation de l'acoustique de l'église sous CattAcoustic. Ainsi, nous avons pu corréler et mettre en évidence la proximité de nos mesures expérimentales et de nos résultats par simulation.



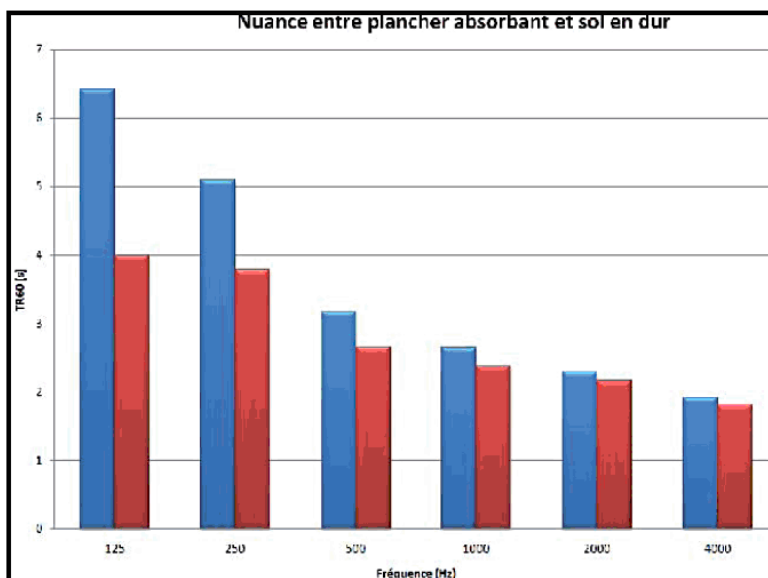
### • RESULTATS (annexe 5)

Il existe une certaine incertitude sur nos résultats

de mesure car nous ne connaissons pas réellement l'impact du système plancher-laine minérale. Nous n'avons pas pu nous procurer les coefficients d'absorption exacts de cette association de matériau. Une expérience aurait été nécessaire pour déterminer ces coefficients, mais cela fût impossible par manque de temps.

On retombe sur des résultats qui semblent plus convenir à nos attentes, même si nous nous attendions à des valeurs plus faibles. En effet, l'atténuation même si elle existe reste faible (temps de réverbération de 4s pour les basses, entre 2s et 2,5s pour les médiums). L'intérêt de mettre en place ce type de sol permet d'améliorer l'aspect pratique tout en conservant une bonne absorption, car **il est difficile de trouver un matériau ayant une capacité d'absorption plus élevée que le sable présent** (cf. Annexe 6)

d'installation et leur coût, nous avons porté notre choix sur une couche de laine de roche située en dessous d'un parquet. Ainsi, les fréquences basses et médiums seront légèrement absorbées. Nous avons donc atteint l'objectif qui nous était fixé : conseiller les propriétaires sur un choix de matériau à installer au sol. Cependant, cette nouvelle installation n'offre pas une qualité acoustique suffisante pour permettre d'accueillir des concerts de musique de chambre. C'est pourquoi nous avons pensé à la possible installation de rideaux qui permettraient d'améliorer « l'absorbance » totale de la pièce. Cet aspect touche davantage à l'esthétique murale et pourrait être corrigé de manière différente selon les aménagements visuels désirés.



Il serait donc nécessaire de mettre en place d'autres installations afin de diminuer de manière significative le temps de réverbération, notamment dans les basses fréquences. La solution envisageable serait des rideaux rétractables à installer le long des murs latéraux.

Les objectifs que nous nous étions fixés vis-à-vis de l'impact de la correction acoustique à apporter sembleraient donc être atteints avec ces matériaux, mais il est nécessaire désormais de vérifier concrètement ces simulations en réalisant leurs installations.

#### CONCLUSION

À l'aide du logiciel CattAcoustic, nous avons pu recréer l'acoustique de l'église et ainsi modifier le matériau présent au sol. Suite à quelques essais et aux réflexions portées sur les matériaux possibles

#### Remarques

La terre battue actuellement présente est un très bon absorbant acoustique. Il serait également judicieux de traiter le mur du fond avec des panneaux perforés.

## Introduction au terrier de 1577, 5 HH 72

Un terrier est un recueil conçu pour gérer une seigneurie. Il remplace les inventaires et livres du passé tenus par un procureur interne à l'ordre. Par hameaux et par tenanciers, un notaire royal enregistre les possessions et les diverses rentes. Il se charge de recueillir les reconnaissances de cens et autres devoirs : corvées, charrois (vinades pour le vin). Le premier beau document de ce type conservé à Grandmont, est le terrier de 1496 commandé par l'abbé Briçonnet. Il reste un outil de travail précieux utilisé par les administrateurs de Grandmont au fil des siècles. Les biens, devoirs et redevances sont regroupés dans une notice unique. Ils engagent le tenancier et sa filiation légitime.

En 1577, l'abbé François II de Neuville regrette d'être contraint « en ces derniers troubles de demeurer enclos et enfermé l'espace de huit mois et plus dans mon abbaie, dans la défense, tuition et conservation d'icelle ». C'est le temps des guerres de Religion. Les revenus rentrent mal, les prieurs ne paient plus leurs pensions.

Il commande un nouveau terrier qui reprend les principes du précédent de 1496. Des lettres royales autorisent le renouvellement du terrier. Elles ont l'avantage de présenter le caractère contraignant de la démarche aux tenanciers. Le notaire cite le premier reconnaissant et donne les confronts du lieu, mas ou village. Le travail est rendu nécessaire par les changements. Les prises nouvelles et les nouveaux services d'anniversaire pour les défunts doivent être enregistrés. Les premières remettent pour l'église une rente en cire, puisque la culture est limitée dans la franchise et aux alentours. Le renouvellement des déclarations est donc l'occasion de faire le point sur des redevances et sur les tenanciers redevables.

### LE TERRIER 5 HH 72

Marthe Moreau

Ce document des archives de la Haute-Vienne se présente sous la forme d'un gros volume relié de cuir, de 35,7 cm de hauteur, de 23,5 cm de largeur et de 8 cm d'épaisseur, et il est inscrit sur la couverture : « Terrier de 1577, signé Leblanc ».

Il est composé de 326 feuillets qui comprennent 279 actes de reconnaissances. Un, deux, ou trois foliotages antérieurs ont été rayés.

Il a été commandé par l'abbé de Grandmont François de Neuville, abbé commendataire, puis élu de l'ordre de Grandmont, en 1577.

Les reconnaissances s'échelonnent du 19 septembre 1577 pour le moulin de la Latte à Brugères, au 25 novembre 1577 pour le moulin de la Tricherie, à Thou-ron.

S'y ajoutent, en fin de volume, du folio 305 au folio 326, les reconnaissances qui concernent Saint-Junien, Saint-Martin de Jussac, Javerdat et Veyrac, datées de 1541 à 1582. Ces actes n'ont pas été transcrits ici.

Au début du registre, est une table intitulée : « Table alphabétique des reconnoissances contenus dans ce livre, selon les paroisses conformément au dernier chiffre ».

Cette table comporte les paroisses de : Ambazac, Arènes, Bersac, Bessines, les Billanges, Chatelus le Marcheix, St Christophe, Compreignac, les Églises, Folles, Grandmont, St Goussaud, Jabreilles, St Junien, Javerdat, St Léger la Montagne, St Martin Chérignat, St Martin de Jussat, St Martin Terressus, St Michel de Laurière, St Pardoux, St Pierre la Montagne, Razès, Rilhac, Sauviat, St Sylvestre, St Sulpice Laurière, Thou-ron, Trézent, Veyrat.

Il s'agit de faire l'inventaire des redevances dues à l'abbaye, ainsi que des services qui s'y rattachent ; chaque acte contient la liste des tenanciers, la description de la tenure et les redevances qui y sont attachées.

Les actes sont la plupart du temps composés suivant le même modèle :

- la présentation des notaires : ce sont Guillaume Descoutures, notaire royal de Grandmont, et Jean Leblanc, notaire de la châtellenie de Grandmont, qui en a assuré la rédaction.
- les témoins : dans la majorité des actes, les témoins sont : Vincent Gamand et Michel Mosneron, habitant de Grandmont. Gamand signe à l'acte.
- les comparants sont les tenanciers du lieu ; les présents représentent souvent d'autres personnes absentes ; dans quelques rares cas (moulin de la Latte, mestayrie d'Espagne) une ratification ultérieure engage les tenanciers qui n'étaient pas présents à l'acte principal.



- Il semble que les actes sont préparés à l'avance : en effet, dans les villages éloignés de la maison de Grandmont, l'indication des confronts a été laissée en blanc ; par exemple, sur Bessines, les lieux de la « Roche Coquely » et « La Vaux Jallade », « les Plaseys », à St Martin Ste Catherine, « la Faye » à Arrènes, Lignac en la paroisse de Châtelus-le-Marcheix (de nos jours, Lignac fait partie des Billanges), Villechabroulle et Villemomy, aussi de Châtelus-le-Marcheix, la Chastanède sur la paroisse de Saint-Goussaud.

Les tenanciers se présentent à l'abbaye, aussi plusieurs actes sont réalisés chaque jour.

- il s'agit de cens, rente féodale, foncière, directe, mouvant de la seigneurie de Grandmont pour la plupart des actes ; mais certains relèvent d'autres maisons : Trézen, monastère sur la paroisse des Billanges, Muret sur la paroisse d'Ambazac.

- Les redevances sont : l'argent en livres, sols et deniers ; le blé, seigle le plus souvent, froment et avoine. Les autres blés sont signalés dans l'acte de bail de la métairie d'Épagne.

- Les tenanciers doivent les corvées accoutumées : vinade, droit de guet, charrois, droits de lods, ventes et honneurs, et « autres services seigneuriaux ». Ils se reconnaissent hommes et sujets de l'abbaye, et promettent de ne pas charger les lieux d'autre rente que celle-ci, ni de reconnaître d'autre seigneur. Leur promesse est solennisée par serment sur les Évangiles.

Le but de ce travail est la copie du terrier, réalisée sous forme de tableau récapitulatif qui indique pour la plupart des actes : les tenanciers, le village ou tenue concerné, les redevances. [Consultable aux archives de la Haute-Vienne]

Exemple

F° 50 - Le lieu et tenue de feu Jehan Ardeilher du village de Fanet

SACHENT TOUS QU'IL APPARTIENDRA que le second jour du mois d'octobre l'an mil cinq centz soixante dix sept, au lieu de Grandmont en la Marche, diocèse de Limoges, et pardevant Guillaume Descoutures, notaire royal et Jehan Leblanc, notaire sous le scel des chastellenyes de Grandmont et Saint Sylvestre, au susdict lieu de Grandmont,

A ESTE PRESENT personnellement estably en droict Pierre ARDEILHER dict le Besson, habitant du village de Fanet, parroisse de Saint Sylvestre, faysant tant pour luy que pour ses autres consorts et contenantiers du lieu et tenue de feu Jehan Ardeilher dict Chavallot du susdict village de Fanet, de son bon gré et volonté a recongneu et confessé debvoir à Msrs les Religieux du couvent de la dicte abbaye de Grandmont, absents, mays Me Sylvestre Decoudier leur procureur, présent pour eulx, faysant, stipulant et acceptant, et pour cause du susdict lieu et tenue de feu Jehan Ardeilher dict Chavallot, une esminée de bled seigle, mesure de Grandmont, de rente annuelle et perpétuelle que le dict Pierre Le Besson a promis payer à chascune feste de myaougst, tant que sera tenantier du dict lieu sous l'obligation de tous et chascun ses biens présents et advenir, moyenant serment par luy faict aux Saintz Evangilles, le livre touché, renonçant à tous droicts et moyens par lesquels on pourroit contrevenir aux présentes, pour l'entretènement desquelles cest soubmis à toutes Cours Présidialles, Royalles, Souveraines de ce royaulme et chascune d'elles ; à quoy de son voulloir et consentement a esté jugé et condampné par les nottaires soubz signés.

Dont de ce que dessus ont estés concédé lettres et jugement en forme, tant sous le scel royal estably es contractz des sénéchaussées de la Marche, Limousin et Poictou, et de la dicte chastellenye de Grandmont.

Es présence de Me Vincent Gamand, notaire, habitant du susdict Grandmont et de Michel Mosneron, tesmoins, lesdicts recognoissans et Mosneron tesmoing ont déclaré ne savoir signer.

Signé : Gamand ; Decoudier ; Leblanc.

## ABSTRACTS

**Grandmont and its relics.** This year is “Ostensions” time in Limousin, as it is every 7th year. Relics have been put on display for public devotion since the dreadful epidemics during which hundreds of people died until prayers to saint Martial stopped the spread in 994. Any sanctuary is famous and visited by pilgrims because of its relics. At Grandmont lots of relics recall the devotion to Jesus Christ and Mary. Relics of the Holy Cross were offered by Amaury, king of Jerusalem and set in a sumptuous reliquary.

Yet if you expected to find some very popular saints such as saint James or Mark who is the patron saint of a few *cells*, you will be disappointed. Limousin saints were well represented, Stephen of course but also Leonard, Martial, Valerie and the early bishops of Limoges ; relics of the saints who were honored in neighbouring parishes as well as the «Virgins of Cologne » and the saint of the Theban Legion offered by Theobald II were kept in the church. Saints traditionally worshipped by hermits were not forgotten: John the Baptist, Mary Magdalen.

**Grandmont, Ile de France?** The quarrels between priests and lay brothers which broke out in the 12th century went on and on. As a result, little by little lay brothers lost the authority they had in their houses. The growing influence of the king on France in the Limousin region caused rivalry and contempt. The *fratres Gallici*, who lived near the French scholars of Paris despised the *fratres Anglici*. Priors travelled from Rome to Normandy or Paris to stop the rebellion. Some had to resign. At one point, the *Gallici* suggested that the mother house of Grandmont should be transferred to Ile de France.

**Sermaize.** With J. Duguet we examine who could have founded the *cell* of Sermaize. Was it created in the times of Henry II Plantagenet or of Richard the Lionheart? Pierre Bertin, his senechal, the provost of Benon could be a likely candidate since Sermaize was given vineyards in le Grand Fief d'Aunis, his land.

**The visit of a priory.** With most of the restoration of the vault, door and roof being finished, it is time to visit a Grandmontine priory step by step. Our granddaughters' model shows the porticum (1), the west range (2), the kitchen and refectory (3), the east range (4 chapter-house, dormer, latrines), pond, mill.,

**Grandmontine architectural acoustics.** Finally, A. de Barros and T. Drouet examined the acoustics of the church of Rauzet. It was a paper they had to discuss. Thanks to digital equipment, they simulated the influence of different materials which could be used to cover the ground. They suggested a wooden floor with rockwool isolation, though it is far from being good for chamber music. Curtains would have to be added along the nave walls. In an additional note they explain that a clay floor gives the best result, with perforated boards set up during concerts in the back of the church.

**A rent book** from 1577, is presented by Marthe Moreau (5 HH 72).

Martine Larigauderie

<http://limousin-grandmont.com/cariboost1/>

et pour accéder directement à la voûte : [http://limousin-grandmont.com/cariboost1/crbst\\_91.html](http://limousin-grandmont.com/cariboost1/crbst_91.html)

<https://grandmont.pagesperso-orange.fr/>

**Martine Larigauderie-Beijeaud, « L'ordre de Grandmont de l'ermitage à la seigneurie, XII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles », C.A.H.M.E.R., université de Picardie, volume n° 22, 2009.**

Adaptation de la thèse de doctorat de 3<sup>e</sup> cycle soutenue à Poitiers en 2004 : pour commander, port compris

Joindre un chèque de 30 € à l'ordre du : C.A.H.M.E.R. (Laboratoire d'Archéologie et d'Histoire de l'Université de Picardie, Faculté d'Histoire, Campus-Chemin du Thil, 80025, AMIENS CEDEX 1).

En cette année d'ostensions septennales limousines :

photos de la précédente ouverture de la châsse de Saint-Martial, liste des saints honorés

liens que vous trouverez par ces mots clés :

[https://fr.wikipedia.org/wiki/Ostensions\\_limousines](https://fr.wikipedia.org/wiki/Ostensions_limousines)

2009 - Fête de Rochechouart

Dalle en pierre damée :

<http://www.areso.asso.fr/spip.php?article235>

### Rappel des partenaires financiers (hors apports de l'ASEG)

Travaux	Partenaires	Prix	Année	Francs	€
arase du chœur parement	conseil général		1992	10 081,00	1 536,84
étalement d'urgence	SCI		1995	40 000,00	6 098,00
	DRAC et conseil général		1995	71 000,00	10 823,88
	conseil général				
étude de l'architecte	Idem		1996	55 000,00	8384,00
	Idem			7 116,88	108 53
consolidation de la voûte	Idem		2000	1 500 000,00	228 673,53
	Idem et Europe +				
	Horte et Valette, Combiers		2001	120 725,15	18 404,43
	Vieilles Maisons Fr.	Étude Rossini	2003		4 000,00
mise hors d'eau de la nef et charpente et couverture	DRAC conseil général				
	et conseil régional		2006		64 000,00
	Crédit agricole	Fondation	2006		23 000,00
cul-de-four couverture, porte	DRAC (état) CR CG		2007		113 000,00
	K. Douglas – C. Hutchison		2009		18 000,00